iers des sciences et technologies pour un développement durable

Directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques
Bureau des Entreprises

Nos réf : PP/NN/002024

Téléphone :
03.23.83.90.10

Courriel :
ce.0021939x@ac-amiens.fr

Site Internet : http://lpo-julesverne.fr/

Région académique
HAUTS-DE-FRANCE

De
Stéphanie RODRIGUES, proviseur
Patrice PARMENTIER, D.D.F.P.T.

Château-Thierry, le 11 avril 2024

Objet : campagne « taxe d'apprentissage 2024 »

Madame, Monsieur,

Chaque année, les entreprises, par le versement de leur taxe d'apprentissage, participent très activement aux efforts de développement et de modernisation de nos plateaux techniques. **Cette contribution est une source essentielle de financements pour les équipements utilisés par nos sections technologiques, professionnelles et scientifiques.**

L'équipe éducative soucieuse de former nos élèves, vos futurs employés sur des technologies modernes, innovantes et respectueuses de notre environnement, met un point d'honneur à travailler en étroite collaboration avec les entreprises au travers de nombreux partenariats pédagogiques et techniques.

Votre entreprise va très prochainement décider de l'affectation de sa taxe d'apprentissage. C'est dans ce cadre que je vous contacte.

Nous serions particulièrement honorés de recevoir votre contribution financière et nos enseignants y verraient un précieux encouragement aux pédagogies développées dans chaque formation.

Depuis l'année civile 2020, le calcul de la taxe d'apprentissage nous est beaucoup moins favorable. En effet, le lycée Jules Verne n'est habilité à percevoir que la partie « Barème » ou solde de la taxe d'apprentissage.
Si vous souhaitez effectuer votre versement au profit de notre établissement, vous trouverez nos coordonnées ci-dessous :

LPO LYCEE DE METIERS - JULES VERNE
23, rue des Chesneaux BP 90178
02405 CHATEAU-THIERRY

- SIRET : 190 200 014 000 16
- Code APE : 8531Z
- Code UAI : 0021939X

A noter que le bordereau de versement est téléchargeable sur le site de l'établissement.
Nous savons pouvoir compter sur votre soutien et vous en remercions par avance.
Nous vous prions de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Lycée Polyvalent Jules Verne - Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques - (02) Château-Thierry

LYCEE POLYVALENT JULES VERNE - Le Proviseur - CHATEAU-THIERRY 02

Information complémentaire : Dématérialisation de l'affectation https://www.soltea.education.gouv.fr